

Rueil Malmaison, 25 février 2019

Objet :

Tensions d'approvisionnement du vaccin anti rabique, RABIPUR®

Madame, Monsieur, Cher(ère) confrère,

Le laboratoire GSK souhaite vous informer de tensions d'approvisionnement concernant la spécialité vaccinale Rabipur®, indiquée pour l'immunisation active contre la rage chez des personnes de tous âges, durant l'année 2019.

Cette situation n'est pas liée à des problèmes de qualité ou de sécurité du vaccin. Elle fait suite à un problème technique entraînant une diminution des capacités de production du vaccin Rabipur® pendant toute l'année 2019.

Les doses actuellement disponibles sur le marché ne sont pas concernées par ce problème et ne présentent aucun risque.

Dans ce contexte et considérant le faible stock disponible en vaccin Rabipur®, il a été décidé, en accord avec les autorités de santé, que :

- L'approvisionnement des marchés ville, hospitalier et des collectivités ainsi que des centres de vaccination internationale en vaccin Rabipur® soit arrêté.
- Un stock de sécurité soit constitué afin de répondre uniquement à des dépannages en provenance des centres antirabiques pour la vaccination d'urgence dans le cas d'une prophylaxie de post exposition.

Nous vous invitons par ailleurs à consulter la fiche Rupture de Stock disponible sur le site de l'ANSM à cet effet.

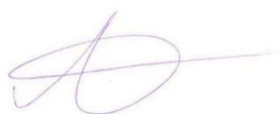
D'autre part, nous vous rappelons qu'il existe une alternative de vaccination avec un autre vaccin contre la rage.

Nous regrettons cette situation et les désagréments qu'elle pourrait engendrer. Soyez assuré que nous mettons tout en oeuvre pour en minimiser les impacts et répondre ainsi aux besoins des patients tout en continuant à respecter les plus hauts standards de qualité.

Notre Département d'Information et d'Accueil Médical (DIAM – Tél : 01 39 17 84 44 – Fax : 01 39 17 84 45 – e-mail : diam@gsk.com) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Docteur Sophie Muller

Directeur Médical GSK France



Pascale Gerbeau-Anglade

Pharmacien Responsable GSK France

